

ESPACE MILITAIRE

Le soutien médical

Lorsqu'une force française est déployée, un soutien sanitaire l'accompagne. Ce soutien sanitaire est défini en fonction des besoins en hommes et de l'exposition de nos militaires.



Sur les théâtres d'opérations, l'aide médicale est apportée au plus près des blessés par des médecins, infirmiers et autres paramédicaux et auxiliaires sanitaires.

L'objectif de cette médicalisation de l'avant est de donner aux militaires blessés les meilleures chances de survie et de récupération fonctionnelle.

La proximité de ce soutien est considérée comme un facteur essentiel du moral du combattant.

[Consulter "Soutien médical opérationnel" sur le site du ministère des Armées et des Anciens combattants](#)

Le soutien médical

Il est composé de différents niveaux plus ou moins éloignés du front.

Le poste médical

C'est la plus petite structure de santé déployée sur les théâtres d'opérations. Il est composé d'un médecin, d'un infirmier et de 5 auxiliaires sanitaires et permet de dispenser les soins d'urgence.

L'antenne chirurgicale

Composée de chirurgiens, d'anesthésistes-réanimateurs, d'infirmiers et de brancardiers, elle est déployée sur le terrain pour pratiquer la réanimation et des gestes chirurgicaux de sauvetage afin de stabiliser le blessé avant son évacuation.

L'hôpital médicochirurgical

Disposant de 20 à 150 lits, cette structure sanitaire permet une meilleure stabilisation des blessés avant le rapatriement en métropole.

Il dispose d'un ou de plusieurs blocs opératoires, d'équipements d'imagerie médicale, d'un laboratoire d'analyse. Il peut également proposer un cabinet dentaire et des modules de chirurgie spécialisée.

Les évacuations entre les différentes structures sont assurées par voie aérienne et encadrées par une équipe médicale.

[Consulter "prise-en-charge-d'un blessé" sur le site du ministère des Armées et des Anciens combattants](#)

Le soutien psychologique.

Le militaire bénéficie, en opération extérieure, d'un dispositif de soutien psychologique adapté.

Des médecins psychiatres et / ou des psychologues des forces sont projetés sur la plupart des théâtres opérationnels.

Le soutien offert a pour objectifs de limiter les effets individuels du stress et d'éviter que ne se développent des troubles collectifs.

Le médecin psychiatre a, à la fois un rôle de soins, d'expertise mais aussi de conseils du commandement concernant l'état psychologique des personnels.

Des structures appelées SAS disposant de psychologues des forces et des hôpitaux militaires peuvent être mis en place et accompagner le retour en métropole.

En cas d'évènement grave sur le territoire national ou à l'étranger, des cellules d'urgence médico-psychologique peuvent être constituées et projetées sous la coordination du service de santé des armées.

[Consulter "soutien-psychologique" sur le site du ministère des Armées et des Anciens combattants](#)

